



PLAN D'ACTION STRATEGIQUE

Septembre 2009



SOMMAIRE

Introduction	4
1- BREVE PRESENTATION DE FAFA	5
2- STRATEGIE D'INTERVENTION DE FAFA	7
PREMIERE PARTIE : LA FILIERE RIZ	10
2-1- La Filière riz	11
2-1-1 <i>La dynamique productive de riz</i>	11
2-1-2 <i>La visée stratégique de la filière</i>	12
2-1-3 <i>Les moyens et actions à mettre en œuvre</i>	13
2-1-4 <i>Le segment amont de la filière</i>	13
2-1-5 <i>Le segment production</i>	14
2-1-6 <i>Le segment aval</i>	16
2-1-7 <i>Les aspects transversaux</i>	17
SECONDE PARTIE : LA FILIERE MARAICHERE	20
2-2 La Filière maraîchage	21
2-2-1 <i>Les dynamiques de consommation et de production</i>	21
2-2-2 <i>La visée stratégique de la filière</i>	23
2-2-3 <i>Les moyens et actions à mettre en œuvre</i>	24
2-2-4 <i>Le segment amont de la filière</i>	25
2-2-5 <i>Le segment production</i>	26
2-2-6 <i>Le segment aval</i>	28
2-2-7 <i>Les aspects transversaux</i>	29
TROISIEME PARTIE : CADRE LOGIQUE REVISE	31
3- PROGRAMMATION DES ACTIVITES	38
ANNEXE : NOTE DE CADRAGE DES PARTENAIRES	i

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADRAO : Association pour le Développement du riz en Afrique de l'Ouest

CCIB : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

CeRPA : Centre Régional pour la Promotion Agricole

CNA-B : Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin

CRM : Conseil Régional des Maraîchers du Mono-Couffo

CRR : Conseil Régional des Riziculteurs du Mono-Couffo

CTB : Coopération Technique Belge

DPLR : Direction de la Promotion de

DPP : Direction de la Programmation et de la Prospective

ESOP : Entreprise de Service et Organisations Paysannes

FAFA : Facilité d'Appui aux Filières Agricoles

IITA : Institut International d'Agriculture Tropicale

INRAB : Institut National pour la Recherche Agricole

MAEP : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

PDC : Plan de Développement des Communes

URP : Union Régionale des Producteurs

Introduction

Le Plan d'Action Stratégique (PAS) de la Facilité, présenté dans ce document, est issu d'un processus participatif qui a débuté par l'état des lieux des filières riz et maraichères dans le Mono et le Couffo.

La première partie du document donne une présentation synthétique de la Facilité, de ses objectifs, de son approche et des ses différentes composantes. La seconde partie expose le contenu du Plan d'Action Stratégique en abordant tout d'abord la méthodologie utilisée, puis en exposant les caractéristiques des deux filières et enfin en exposant le contenu des stratégies qui ont été définies pour chacune des deux filières. La troisième partie du document présente le cadre logique révisé qui s'est fortement appuyé sur les résultats de l'autodiagnostic. Pour finir, en quatrième partie, la programmation opérationnelle est expliquée sous forme d'un tableau synthétique puis de deux tableaux détaillés suivant chaque filière.

FAFEA 2009-2013

1- BREVE PRESENTATION DE FAFA

Introduction

Dans le cadre de la promotion des filières agricoles, axe principal de la politique de relance du secteur agricole au Bénin, il est mis en place la FAFA (Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo) qui est un projet de la coopération bénino-belge. La FAFA est mise en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et la Coopération Technique Belge (CTB). Son objectif spécifique est de "renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo".

L'approche d'intervention et les filières concernées

Le développement d'une filière peut se faire efficacement dans le cadre d'une approche participative qui permette l'articulation de tous les acteurs pertinents : les producteurs et leurs organisations, les opérateurs privés en amont et en aval, les pouvoirs publics, les structures de prestation de services et les partenaires techniques et financiers. Cette approche est adoptée par FAFA pour ses interventions et contribue à la construction d'un partenariat public-privé dans lequel chacun des acteurs joue le rôle qui lui incombe pour le bon fonctionnement de la filière.

La FAFA intervient dans les filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo. Ces deux filières, qui correspondent aux stratégies d'intensification des petits producteurs, présentent des potentiels et des opportunités réelles, mais sont actuellement sous exploitées et sont caractérisées par un manque d'information et de structuration.

Les résultats attendus et les axes d'intervention

Trois résultats sont définis pour la Facilité et constituent les trois composantes de l'intervention :

Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés

Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.

Ce résultat s'oriente à rendre les marchés du riz et des produits maraîchers plus dynamiques, c'est-à-dire permanents et réactifs au niveau des différents acteurs, et mieux articulés, avec une meilleure circulation de l'information, une plus grande transparence et des liens d'affaires plus stables et plus sécurisés pour toutes les parties.

Résultat 2 : Appui à la compétitivité des systèmes

Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation

Le résultat 2 vise la compétitivité au niveau des producteurs et des transformateurs, c'est-à-dire leur capacité à assurer une production de qualité soutenue et conforme aux exigences du marché, dans la maîtrise des coûts de production, post-récolte et transformation.

Résultat 3 : Appui à la gouvernance des filières

Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers.

Ce résultat cherche à développer un cadre de gouvernance qui permette de créer un environnement politique et institutionnel favorable, en guidant l'articulation et l'action des acteurs des filières par des instruments de pilotage et des cadres de concertation appropriés, et en adaptant les services d'appui et d'encadrement aux nécessités prioritaires.

Ainsi, la promotion des filières riz et maraîchage dans le Mono et le Couffo est abordée selon les trois axes complémentaires suivants :

- ✓ La dynamisation et l'articulation des marchés : rendre les marchés plus dynamiques
- ✓ Le renforcement de la compétitivité des systèmes de production : assurer que les producteurs arrivent à une production de qualité soutenue, rentable et conforme aux exigences du marché.
- ✓ Le renforcement du cadre de gouvernance des filières : mettre en place une politique et des instruments de régulation des activités de promotion des filières agricoles et renforcer les acteurs de la filière pour se structurer et représenter leurs intérêts au niveau national.

Les bénéficiaires et partenaires de la FAFA

Les bénéficiaires directs de l'intervention sont : les producteurs et productrices, les transformateurs et transformatrices, et les opérateurs et opératrices privés de la commercialisation et des intrants. Les partenaires de l'intervention avec lequel des conventions de financement de partenariat seront établies sont :

- ✓ Le MAEP, la Structure de régulation des filières au sein du MAEP et le CeRPA Mono-Couffo ;
- ✓ Le Ministère de l'Industrie, du Commerce ;
- ✓ La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- ✓ L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), l'Institut International pour l'Agriculture Tropicale (IITA), et l'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) ;
- ✓ L'Union Régionale des Producteurs du Mono-Couffo, les Conseils Régionaux des Riziculteurs et des Maraîchers ;
- ✓ Les communes du Mono-Couffo ;
- ✓ La Chambre Nationale d'Agriculture ;
- ✓ Les Institutions de Micro-Finance (IMF) ;
- ✓ Les Partenaires Techniques et Financiers.

Les instruments d'intervention de la Facilité

La FAFA met à la disposition des partenaires, plusieurs instruments :

- ✓ Les Conventions de financement de partenaires ;
- ✓ Les Conventions de financement de Micro-Projets ;

- ✓ Les Conventions de financement d'Investissements Publics dans le cadre des Plans de Développement Communaux ;
- ✓ Les Conventions de financement d'Etudes et d'Appui-Conseil ;
- ✓ Les Conventions pour un budget d'appui au financement (micro crédit) ;
- ✓ Les Conventions d'Assistance Technique permanente ;
- ✓ Les Conventions de prestations de services stratégiques.

Le coût et la durée de la Facilité

La contribution belge à la FAFA est au maximum de 5,5 millions d'Euros soit environ 3,6 milliards CFA pour la période de cinq ans, dont 31% sera géré selon les règles en vigueur en Belgique (en régie) et 69% selon les règles en vigueur au Bénin (en cogestion). La contrepartie du gouvernement du Bénin est estimée à 645.000 Euros soit environ 423 millions CFA.

La phase opérationnelle de la FAFA dure 5 ans qui couvre la période de 2008 à 2013. Le déroulement de l'intervention est divisé en trois phases :

- ✓ La phase de mise en place (1 an) : pendant la première année, un diagnostic participatif initial va permettre aux acteurs des filières et à l'Equipe de Facilitation de définir les nécessités de renforcement et de structuration des filières et le rôle de chaque institution avant la mise en place d'une convention de financement avec chaque partenaire.
- ✓ La phase de croisière (3 ans) : la mise en œuvre des conventions de partenariat suivra un cycle annuel de planification opérationnelle, de l'évaluation et du rapportage.
- ✓ La phase de consolidation et de clôture (1an) : La dernière année sera une phase de consolidation et de désengagement de l'assistance internationale.

2- STRATEGIE D'INTERVENTION DE FAFA

Démarche méthodologique pour l'élaboration du plan d'action stratégique et sa mise en œuvre

Entre mars et juin 2009, la FAFA a appuyé la conduite d'un Diagnostic participatif. Ce diagnostic a été piloté par la Plate-forme technique d'appui aux filières riz et maraîchage du Mono-Couffo, constituée en février 2009, et qui réunit les représentants des différentes catégories d'acteurs des filières riz et maraîchage.

Ce diagnostic participatif a eu pour objet, d'établir l'état des lieux des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo et d'élaborer le Plan d'action stratégique de la FAFA et le mécanisme de sa mise en œuvre. Plusieurs travaux ont été conduits pour la réalisation de ce document de stratégie :

- *Des recherches bibliographiques*

Une liste bibliographique de 161 titres relatifs aux deux filières a été produite. Certains de ces titres sont disponibles à la FAFA (documents papier ou fichiers).

- ***Des enquêtes dans les 12 communes du Mono-Couffo***

Des enquêtes légères ont été conduites dans les communes afin de percevoir le point de vue de différents acteurs des filières riz et maraîchage (producteurs, groupements, Unions Communales, Mairies).

- ***Des études spécifiques thématiques***

Des études complémentaires ont été réalisées pour approfondir certains aspects spécifiques relatifs aux thématiques suivants :

- Typologie des opérateurs privés intervenant en amont et en aval des filières riz et maraîchage.
- Systèmes de production maraîchère dans le Mono-Couffo.
- Systèmes de production rizicole dans le Mono-Couffo.
- Structures d'appui régionales intervenant en appui aux filières rizicole et maraîchère.
- Financement rural dans les départements du Mono et du Couffo.

- ***Un atelier de concertation producteurs et opérateurs économiques***

Cet atelier a été organisé le 26 mai 2009 à Lokossa et a regroupé 57 personnes intervenant en amont, en aval et dans la production des deux filières.

- ***Un atelier de planification pour les filières riz et maraîchage***

L'atelier qui a regroupé pendant 3 jours 61 personnes, avait pour objet de planifier les activités des filières riz et maraîchage dans le cadre de la plate-forme. Cette planification a ensuite servi de support à l'élaboration, par l'équipe de facilitation, du Plan d'action stratégique (PAS) n°1 de la FAFA.

- ***Un atelier de consolidation pour les filières riz et maraîchage***

Cet atelier, qui a regroupé pendant 2 jours 65 personnes, avait pour objet de présenter les plans d'action stratégiques pour les deux filières par les acteurs concernés. Les remarques et amendements des participants ont servi de support à l'élaboration, par l'équipe de facilitation, du Plan d'action stratégique (PAS) n°2 de la FAFA.

- ***Des travaux spécifiques avec les différents partenaires***

Faisant suite à la présentation du plan stratégique n°1, des travaux ont été menés avec les différents partenaires afin de parvenir à mieux préciser leurs rôles potentiels dans l'appui aux deux filières ainsi que leurs priorités.

- ***Des travaux avec les organes d'appui et de décision de FAFA***

Travaux d'affinage et de précision du PAS avec les membres du comité restreint puis la totalité des membres de la Plate forme technique d'appui à FAFA.

Travaux d'approbation et de consolidation avec les membres du Comité Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS).

Travaux de validation avec les membres de la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL).

Tous ces travaux conduits dans le cadre de la Plate-forme, ont exclusivement été menés par des acteurs des filières riz et/ou maraîchage du Mono-Couffo. Au total une quarantaine de personnes ont été fortement mobilisées afin de constituer la cheville ouvrière de ces travaux et de prendre les décisions adéquates. Au travers des différents ateliers et consultations, ce sont plus de 200 personnes qui ont pris part à ces travaux.

- ***Elaboration d'une note de cadrage pour aboutir au conventionnement avec les partenaires stratégiques***

L'opérationnalisation de la mise en œuvre du PAS, dans un contexte de délégation de maîtrise d'ouvrage et de partenariat multi acteurs, a conduit à l'élaboration d'une note de cadrage permettant de circonscrire chaque partenaire dans sa ligne de pilotage au niveau de chaque filière.

Ce cadrage fait obligation à chacun de ces partenaires stratégiques de présenter, au regard des activités pour lesquelles il est la structure de pilotage, un dossier technique et financier qui retrace sa compréhension et stratégie de mise en œuvre et les moyens nécessaires pour parvenir aux résultats attendus de lui par la facilité.

Les dossiers présentés par chacun d'eux et dont l'aboutissement est la signature des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée, sont analysés dans une logique filière qui replace chaque acteur dans des actions variées et spécifiques, mais complémentaires pour le développement de la filière avec les moyens disponibles. Une note de cadrage définit le contenu des propositions que les partenaires feront dans le cadre de la Facilité. Cette note de cadrage des actions est présentée en annexe au PAS.

Ce document présente et explicite le Plan d'Action Stratégique (PAS) de FAFA pour chacune des deux filières. Cette présentation permet d'apporter une plus grande lisibilité des lignes de stratégie qui sont tracées pour ces deux filières. Cette ligne de stratégie est traduite par un tableau suivant les trois composantes de FAFA transversales aux deux filières (articulations de marchés, optimisation des méthodes de production et de transformation, cadrage institutionnel).

PREMIERE PARTIE : LA FILIERE RIZ

FAFEA 2009/2013

2-1- La Filière riz

2-1-1 La dynamique productive de riz

Les besoins nationaux en riz sont couverts à 70% par les importations, aussi la production nationale couvre 30% des besoins. La tendance actuelle irait vers une meilleure satisfaction des besoins par la production nationale. Le marché du riz au Bénin est fortement conditionné par les modalités d'importations (dons en riz et fortes subventions à l'import).

Evolution de la production de paddy au Bénin

	2003	2004	2005	2006	2007
Tonnes	54 103	64 699	70 329	61 010	72 960

Source : MAEP cité dans Plan stratégique 2009-2014 du CCR-B

Une estimation actuelle du nombre de riziculteurs dans le Mono-Couffo peut être approchée par :

- Des données partielles communiquées par le CRR (au moins 1100 riziculteurs en 2008) par la Coopérative de Duvé (environ 400 riziculteurs) et par l'ESOP (300 riziculteurs). Soit au moins 1800 riziculteurs au sein de ces structures organisées. Toutefois, le nombre de riziculteurs "indépendants" (non adhérent à un groupement) n'est pas connu et ils sont les plus nombreux.
- Les prévisions du PUASA pour la campagne 2009-2010 qui indiquent une superficie rizicole à emblaver de 2 672 ha pour 3 437 riziculteurs ; soit en moyenne 0,78 ha/riziculteur. Ces données prévisionnelles sont "maximales" car : i) pour la campagne précédente ¹ la superficie moyenne par riziculteur était de 0,5 ha, ii) tous les déclarants disant vouloir cultiver du riz n'en cultiveront pas.
- Sur la base très théorique de 1 718 ha (hypothèse du PUASA de 3 437 riziculteurs et avec une emblavure moyenne de 0,5 ha) et avec l'hypothèse d'un rendement "global très moyen" de 2 350 kg/ha, la production annuelle du Mono-Couffo serait en toute première approximation de l'ordre de 4 000 tonnes de paddy ; soit environ 5,5% de la production nationale. Cette donnée sur la production de paddy du Mono-Couffo n'a aucune valeur statistique, elle est très approximative mais elle a le mérite de cerner un peu un ordre de grandeur.
- Le Mono-Couffo compte actuellement 123 046 ménages agricoles (exploitations agricoles) ; le pourcentage des exploitations pratiquant la riziculture serait de l'ordre de 3% (sur la base de 3 437 riziculteurs). Un très faible pourcentage des producteurs du Mono-Couffo est actuellement concerné par la filière riz ; ce pourcentage aurait tendance à s'accroître.
- Le potentiel du Mono Couffo en riziculture est très important de par la nature des terres, le régime hydrique et les possibilités d'aménagement à moindre coût : 27 000 ha de bas-fonds sont potentiellement aménageables. La situation géographique de ces deux départements

¹ Pour la campagne 2008-2009, le PUASA a permis à 820 riziculteurs d'emblaver 419 ha, soit 0,5 ha/riziculteur. Parmi ces 419 ha, 215 ont reçu des engrais (51%).

est également favorable, à proximité des axes routiers régionaux et des grandes agglomérations consommatrices de riz (Cotonou, Lomé).

La production nationale de riz couvre approximativement 30% des besoins du Bénin. Le Mono-Couffo, en progression, n'y contribue que faiblement (de l'ordre de 5 à 6%). La riziculture est pratiquée par une très petite minorité des exploitants agricoles du Mono-Couffo (3%) qui cultivent en moyenne 0,5 ha de riz par exploitant.

Une dynamique productive rizicole est en route depuis plusieurs années dans les 2 départements (effets des programmes et projets d'appuis combinés à la flambée du cours du riz).

Le contexte mondial du marché du riz combiné à une politique nationale favorable du Bénin permettent aux départements du Mono et du Couffo de se positionner comme des espaces compétitifs et favorables au développement de la filière rizicole.

2-1-2 La visée stratégique de la filière

Le riz local éprouve des difficultés à pénétrer le marché parce qu'il est peu connu des consommateurs, très peu disponible, comporte beaucoup d'impuretés et un taux de brisures élevé. Les problèmes de goût et de prix sont moins évoqués par les commerçants car cette rubrique intéresse plus les consommateurs. Néanmoins, on peut retenir que certains commerçants avouent que le goût est un facteur limitant, et le prix dans une moindre mesure. Cependant, la quasi totalité des commerçants et commerçants rencontrés au cours du diagnostic estiment que le riz local pourra occuper une part plus importante de leur chiffre d'affaires à condition que celui-ci comporte : i) moins d'impuretés (les grains de paddy et autres déchets), ii) un faible taux de brisures.

Avec ces deux caractéristiques (les plus fondamentales), les commerçants estiment qu'il faut travailler dans le sens d'un prix aussi abordable par comparaison au riz importé de qualité proche, rendre disponible le produit en tout temps et non pas par saisonnalité comme c'est le cas actuellement.

En dehors de quelques très rares initiatives (ESOP), les acteurs produisent, transforment et commercialisent du riz en prenant très peu en compte l'exigence de la qualité du marché de consommation concurrencé par le riz importé. Face à ce constat, les acteurs ne se concertent pas pour améliorer la compétitivité du riz local.

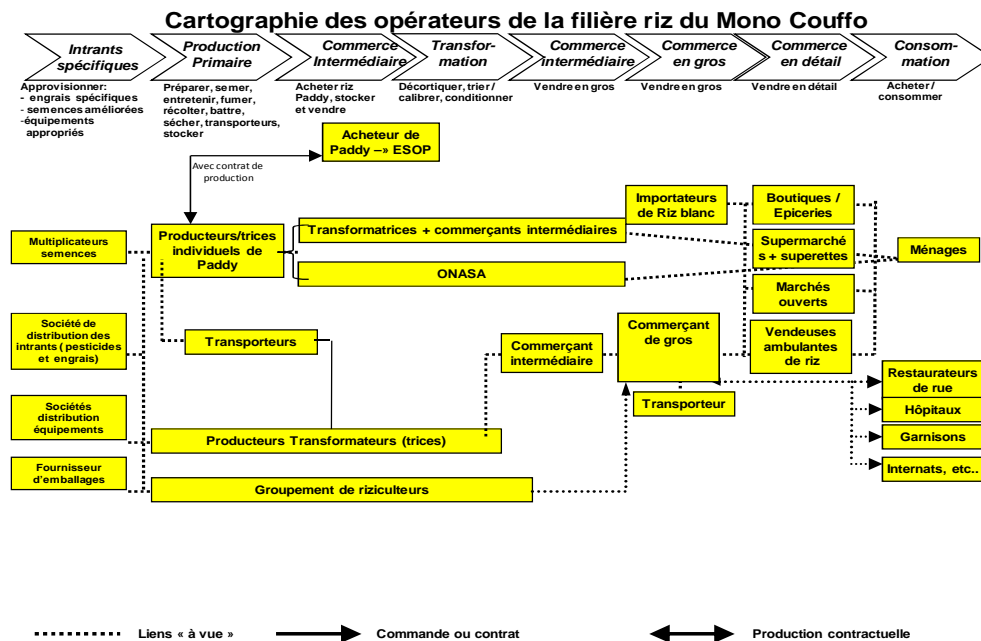
Les acteurs doivent intégrer dans leurs stratégies les facteurs qui contribuent aux critères de qualité : choix des variétés, usage des engrais, battage/vannage, séchage du paddy, qualité du décorticage avec du matériel adapté, conditionnement et promotion des produits.

La stratégie pour le développement de la filière rizicole du Mono/Couffo consiste à viser la satisfaction des consommateurs nationaux par la production et la mise en marché d'un riz blanc compétitif au niveau de son prix et attrayant au niveau de sa qualité.

2-1-3 Les moyens et actions à mettre en œuvre

Afin d'atteindre cet objectif de développement de la filière, il sera mis en œuvre des moyens et actions à différents niveaux (amont, production, aval). En effet, c'est avec le développement de liens de synergie entre les différents acteurs que l'objectif global pourra être atteint : chaque acteur participe à la création d'une valeur ajoutée pour la filière, qui aboutit à un produit riz de meilleure qualité.

Les acteurs directs de la filière, avec leurs liens sont représentés dans la cartographie² ci-dessous.



Afin d'accroître les parts de marché du riz de qualité produit dans le Mono/Couffo, les différents leviers suivants seront actionnés.

2-1-4 Le segment amont de la filière

La partie amont concerne le domaine de l'accès aux moyens de production pour les producteurs et les opérateurs privés (collecteurs, transformateurs, vendeurs).

Action 1.2 : Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs démembrements:

- Encourager et favoriser la création des accords de partenariat entre les fournisseurs d'intrants et les producteurs
- Organiser l'acquisition et la mise en place des intrants et équipements agricoles (gestion, programmation, commande, etc.)

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont de la filière :

² Les acteurs indirects de la filière, notamment la recherche, l'appui technique, les institutions de financement, ne sont pas indiqués dans le schéma

- Susciter l'installation de boutiques/magasins d'intrants riz (boutiques d'OP et d'opérateurs privés)

Action 1.6 : Facilitation de l'accès au crédit, et appui-conseil à l'autofinancement des structures :

- Réaliser des études de faisabilité de mécanismes complémentaires (préfinancement d'achats groupés d'intrants, fonds de garantie, etc.)

Action 1.7 : Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé :

- Analyser les conditions de la mise en place de structures d'appui aux opérateurs privés des filières agricoles au niveau de la Chambre de Commerce
- Appuyer et conseiller les entreprises des filières

Action 2.2 : Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faitières

- Réaliser la coordination des actions de recherche action participative
- Mettre en place des sous-filières semencières pour la production des semences des variétés de riz priorisées

Action 2.3 : Renforcement de la capacité d'appui-conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux.

- Appuyer et exécuter les fonctions de contrôle (qualité, pesticides, aménagements de bas fonds, systèmes d'irrigation)

Action 2.4 : Renforcement des capacités de recherche action participative en appui à la filière riz

- Définir les variétés de riz répondant à la demande du marché, et adaptés aux écologies du Mono Couffo, à partir des acquis de la recherche sur les variétés de semences de riz performantes

Action 2.5 : Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans la compétitivité de la filière

- Réaliser des études spécifiques et appui-conseil (identification et localisation des bas-fonds, des projets d'aménagement, Etude d'Impact Environnementale...)

2-1-5 Le segment production

L'obtention d'une production de riz de qualité, à un coût compétitif passera par les actions suivantes :

Action 1.8 : Appui aux micro-projets (cf. 1.3)

- Coordonner le financement des micro-projets pour le maillon production

Action 2.2 : Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faïtières :

- Structurer et former un réseau d'agriculteurs de référence/formateurs endogènes
- Développer les capacités de planification de la production au niveau des cadres et des groupements de base
- Mettre en place des systèmes de contrôle de qualité des produits, du pesage et du stockage
- Former les élus, les leaders et des agriculteurs de référence à la maîtrise des coûts et à la gestion de la production en coordination avec le développement de modules de vulgarisation,
- Mettre en place des mécanismes de suivi de la production
- Renforcer la capacité des producteurs pour la maîtrise des techniques d'aménagement facilement reproductibles, la gestion et la maîtrise de l'eau pour la mise en valeur des terres (aménagement des bas fonds, maîtrise d'eau autour des puits artésiens, etc.) et pour la promotion des cultures de contre saison

Action 2.4 : Renforcement des capacités de recherche action participative en appui à la filière rizicole :

- Mener des actions de démonstration pour la diffusion des acquis de la recherche sur les variétés de semences de riz qui se sont révélées performantes
- Faire de la recherche action en lutte contre les dégâts aviaires sur les parcelles de riz (oiseaux qui attaquent les récoltes)
- Produire des fiches techniques pour la pré-vulgarisation et la vulgarisation des acquis de la recherche-action
- Accompagner la diffusion des produits de traitement spécifiques pour la production rizicole (bio-fertilisants)
- Former les producteurs et les agents d'encadrement sur la mise en place et la conduite des tests de démonstration pour la recherche-action
- Former les producteurs sur la gestion intégrée des ravageurs et des maladies du riz
- Organiser des visites d'échange d'expériences
- Auto-Evaluer les actions de la recherche sur la promotion de la riziculture

Action 2.5 : Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans la compétitivité des filières (en lien avec 1.5) :

- Prioriser et réaliser les investissements d'appui à la production : aménagements de bas-fonds, construction de magasins et d'aires de séchage,...

Action 2.6 : Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit, fonds de microprojets, et appui-conseil à l'autofinancement des structures

- Réaliser des études sur les conditions de l'offre des différentes IMF et institutions financières (en lien avec 1.6.1)
- Réaliser des études de faisabilité de mécanismes complémentaires (pré-financement de campagnes agricoles, financement de matériels agricoles, fonds de garantie, etc.)

- Appuyer et conseiller pour la mise en place de stratégies de viabilité financière

Action 2.7 : Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche

- Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement des capacités au niveau des OPA et de leurs démembrements
- Renforcer et mettre en synergie les dispositifs d'appui-conseil à la production (les itinéraires technique)

2-1-6 Le segment aval

Les actions de l'aval concernent le domaine de la collecte, la transformation et la mise en vente du riz.

Action 1.2 : Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs démembrements :

- Renforcer les capacités pour développer une stratégie de commercialisation
- Appuyer l'organisation de la commercialisation des produits: planification, stockage, mise en marché, prix, contractualisation, conditionnement/emballage
- Former les OPA sur les techniques de commercialisation, de négociation, de prospection, et de mise en marché collectives du riz et des produits maraîchers (vente groupée, warrantage, etc.)
- Capitaliser les expériences de commercialisation
- Mettre en place un système interne de contrôle de la qualité, du stockage/pesage/conditionnement/transformation et former les acteurs

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en aval de la filière

- Renforcer les capacités de production des unités de transformation : promotion des produits locaux au travers du tissu commercial existant de commercialisation des opérateurs privés
- Promouvoir des actions pilotes sur diverses thématiques identifiées en appui à la transformation, commercialisation en lien avec les opérateurs privés : appui et suivi des micro-projets innovants
- Réaliser des études de faisabilité sur les complexes de transformation riz

Action 1.4 : Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage :

- Réaliser des études de faisabilité de systèmes d'information et de courtage
- Mettre en place un PICA (Point d'information et de commercialisation de produits agricoles riz): élaboration et diffusion de bulletin d'information sur les prix, les marchés, les opportunités d'affaires etc....
- Organiser des campagnes de promotion: spot, émissions radio et télévisées, participation aux foires, affichage, publi-reportage et publi-postage etc.
- Développer des labels pour les produits rizicoles du Mono-Couffo

Action 1.7: Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé :

- Faire Analyser les conditions de la mise en place de structures d'appui aux opérateurs privés des filières agricoles au niveau de la Chambre de Commerce renforcer l'Appui et conseil aux entreprises des filières
- Appuyer et conseiller les entreprises des filières
- Assurer le suivi-évaluation des activités en aval de la production

Action 1.8 : Appui aux microprojets (cf. 1.3) :

- Promouvoir des actions pilotes sur diverses thématiques identifiées en appui à la transformation, commercialisation en lien avec les opérateurs privés : microprojets innovants

2-1-7 Les aspects transversaux

Les actions de ce domaine renforceront le fonctionnement de la filière sur les différents segments (amont, production, aval).

Action 1.1 : Diagnostic de la situation et des acteurs du marché, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de dynamisation et d'articulation des marchés; analyse diagnostique également du rôle des femmes.

- Réaliser une étude auto-diagnostic participatif assisté

Action 1.2: Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières de producteurs et leurs démembrements;

- Renforcer ou mettre en place un dispositif de suivi et évaluation interne

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière

- Un chargé Facilitation des initiatives privées (CCIB)

Action 1.4 : Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage

- Appuyer l'élaboration de micro-projets pour le pilotage d'initiatives de services de prospection et courtage

Action 1.5 : Appui à la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui à la commercialisation :

- Sensibiliser et former les communes sur l'approche filière et contribution des filières au développement économique local
- Réaliser des études spécifiques et appui-conseil
- Prioriser et réaliser des investissements d'appui à la production
- Renforcer les capacités communales dans la maitrise d'ouvrage déléguée des investissements publics dans l'appui à la commercialisation

Action 1.6 : Facilitation de l'accès au crédit, et appui-conseil à l'autofinancement des structures

- Réaliser des études des conditions de l'offre des différentes IMF et institutions financières
- Appuyer et conseiller pour la mise en place de stratégies de viabilité financière (gestion des ressources de manière viable)
- Mettre en place des mécanismes d'appui-conseil pour l'accès au crédit
- Renforcer les instruments financiers (mise en œuvre des résultats des études sur le mécanisme de financement)

Action 1.7 : Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé

- Mettre en place et réaliser la facilitation de structures de concertation et négociation avec les producteurs
- Appuyer et conseiller à la négociation de liens d'affaires

Action 1.8 : Appui aux micro-projets (cf. 1.3)

- Rédiger les cahiers des charges et manuel de procédure pour la gestion des conventions et du fonds de micro-projet
- Mettre en place et assurer le fonctionnement du comité de gestion du fonds de micro-projets

Action 2.1 : Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité; prise en compte des femmes dans les niveaux décisionnels ;

- Réaliser une étude auto-diagnostic participatif assisté

Action 2.2 : Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faîtières

- Chargé de Facilitation compétitivité à l'URP

Action 2.3 : Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux :

- Appuyer les fonctions d'orientation et de coordination
- Exécuter la fonction de suivi et évaluation

Action 2.4 : Renforcement des capacités de recherche action participative en appui à la filière riz

- Faire la planification participative du programme de recherche action

Action 2.5

Sensibiliser et former les communes sur l'approche filière et contribution des filières au développement économique local (cf.1.5.1)

- Renforcer les capacités communales dans la maîtrise d'ouvrage délégué des investissements publics dans l'appui à la commercialisation

Action 2.6

- Appuyer la mise en place mécanisme de financement, fonds garantie, pré financement d'appui-conseil pour l'accès au crédit
- Renforcer les instruments financiers (mise en œuvre des résultats des études sur le mécanisme de financement)

Action 2.7 : Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche

- Analyser les rôles et capacités au niveau des différentes structures pour le développement des filières
- Faire de l'appui-conseil de gestion et d'organisation aux structures

Action 3.1 : Réaliser une étude auto-diagnostic participatif assisté

Action 3.2 : Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion :

- Accompagner le processus de finalisation du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole du MAEP et du Cadre Institutionnel de sa mise en œuvre

Action 3.3 : Appui à la mise en place de structures faîtières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage :

- Réaliser un diagnostic des structures existantes, appuyer la structuration des faîtières et organiser leurs tables rondes nationales

Action 3.4 : Appui aux mécanismes de suivi, observation et échange d'information des filières :

- Réaliser un diagnostic de fonctions de suivi évaluation existantes au MAEP-CeRPA et leur adéquation au suivi des filières et étude de faisabilité; Mettre en place le système d'indicateurs et de suivi

Action 3.5 : Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières et de mécanismes de labellisation des produits :

- Diagnostiquer les fonctions de contrôle existantes (MAEP-CeRPA), des systèmes de normes disponibles (CEBENOR) et leur adéquation à la promotion des filières ; Concertation des objectifs, normes et mécanismes de contrôle et traçabilité; Etablir des systèmes de normes prioritaires en concertation avec CEBENOR

Action 3.6 :

SECONDE PARTIE : LA FILIERE MARAICHERE

FAFEA 2009/2013

2-2 La Filière maraîchage

2-2-1 Les dynamiques de consommation et de production

Le marché des produits maraichers est très dynamique dans la sous région ouest africaine à proximité du Bénin. Les axes commerciaux suivent trois lignes principales :

- l'axe Ouest-Est, qui part des bassins de production du Ghana et du Togo et interfère avec les circuits nationaux commercialisant les produits du Mono-Couffo ; il connaît une rupture de charge à Cotonou d'où il se prolonge parfois jusqu'à Lagos au Nigeria.
- l'axe Est –Ouest, qui permet de drainer les produits de contre saison des bassins de production du Nord Nigeria vers Cotonou.
- l'axe Nord-Sud pour les tomates, et oignons en provenance respectivement de Burkina et du Niger, puis pour la pastèque en provenance du Burkina.
- Au niveau du Bénin, les marchés nationaux sont liés aux marchés sous régionaux, aux zones de productions et de consommation :
- l'axe Ouest–Est, qui part du bassin de production du Mono (Azovè, Klouekanmé, Dogbo, Hlassamè, Comè, Lalo, Grand-Popo...) vers Cotonou, Bohicon et Porto- novo.
- l'axe Nord–Sud, qui draine les productions tant dans les bassins septentrionaux (Malanville, Natitingou), que méridionaux (départements du Zou et de l'Atlantique) vers le marché de Cotonou.
- l'axe Est-Ouest, qui permet de ravitailler les marchés de Cotonou et de Porto–Novo à partir des zones de production du département de l'Ouémé (Ikpinlé, Mowodani, Dangbo, Azowlissè, Ekpè, Djéffa ...)

En général dans le Mono-Couffo, les collecteurs (trices) se rendent dans les villages pour acheter les paniers de légumes aux producteurs individuels. Ils (elles) regroupent les légumes achetés sur les marchés où elles les livrent aux commerçants qui les ont commandités. C'est le cas pour 90% de la production maraîchère.

Le Mono-Couffo est une zone de production très dynamique, qui se place en position de tête sur les volumes produits au niveau national. Ceci notamment pour l'oignon (54% de la production nationale), pour la tomate (26% de la production nationale).

Production des principales spéculations (hors légumes feuilles)

(tonnes)	Tomate	Piment	Gombo	Oignon
Mono	4 526	345	1 729	18 610
Couffo	35 238	533	1 721	145
Mono+Couffo	39 764	878	3 450	18 755
Total Bénin	151 277	40 987	56 981	34 814
% MC	26%	2%	6%	54%

Source :d'après DPP/MAEP 2007

Les problèmes phytosanitaires de l'oignon apparus dans le Mono-Couffo et le développement de cette spéculation dans le Nord Bénin, font que la part du Mono-Couffo a tendance à régresser.

La production maraîchère du Mono-Couffo ne couvre pas toute la demande des consommateurs de la région au cours de l'année. En dehors des périodes de grande production (saison pluvieuse), les légumes tels que l'oignon, la carotte, le chou, la laitue, le concombre,... sont très largement importés des pays voisins (Togo, Niger, Burkina Faso,..).

Il y a dans le Mono-Couffo 21 140 maraîchers ce qui signifie que 17% des producteurs du Mono-Couffo ³ pratique le maraîchage. Cette production occupe beaucoup plus d'actifs que la production rizicole.

Répartition par commune du nombre de maraîchers et des principales spéculations

n°	Commune	Maraîchers		Trois principales spéculations rencontrées
		Nombre	%	
1	Comé	490	2%	Tomate , Grande morelle, Crinclin
2	Grand-Popo	2450	12%	Tomate et oignon , Carotte
3	Houéyogbé	608	3%	Grande morelle, tomate, Crinclin
4	Bopa	2217	10%	Tomate , Gombo, Grande morelle
5	Athiémé	1734	8%	Tomate , Piment, Crinclin
6	Lokossa	1185	6%	Tomate , Crinclin, Piment
7	Dogbo	1148	5%	Gombo, Crinclin, Tomate
8	Toviklin	454	2%	Tomate , Gombo, Piment
9	Djacotomè	731	3%	Tomate , Piment, Crinclin
10	Aplahoué	3095	15%	Crinclin, Piment, Tomate
11	Lalo	3509	17%	Tomate , Piment, Grande morelle
12	Klouékanmè	3519	17%	Tomate , Grande morelle, Gombo
Total		21 140	100%	

Source: CeRPA-MC

La production maraîchère est dominée par la tomate, l'oignon, le gombo, la grande morelle ('gboma'), le crin crin, le piment, l'amarante. D'autres légumes sont produits en faible quantité tels que : le chou, la carotte, la salade, le concombre,...

La tomate vient en tête des spéculations dans la majorité des communes à l'exception de Houéyogbé, Dogbo et Aplahoué où cette spéculation apparaît en deuxième ou troisième position au profit de la grande morelle et du crinclin. Cette analyse permet de voir les spécificités de chaque zone.

Plusieurs critères sont utilisés pour apprécier la qualité d'un produit maraîcher. En ce qui concerne la tomate par exemple, pendant que les commerçants s'intéressent à la qualité et non à la maturité, les ménagères s'intéressent quant à elles à la maturité : les unes préfèrent les tomates mûres à cuire,

³ 123 046 ménages agricoles dans le Mono-Couffo.

d'autres des tomates fermes pour la salade, et certaines, des tomates moins mûres pour les conserver quelques jours.

Pour les marchés d'exportation, les critères de qualité sont autres. Au total, les exigences de qualité varient en fonction des cibles de clientèles. Par exemple, pendant que la clientèle des grandes villes exige des produits de première qualité, on pourrait vendre le tout venant aux petites villes du voisinage, les produits médiocres aux villages.

Quelques cas d'exigences de qualité rencontrées au cours du Diagnostic participatif :

- concernant l'oignon, la variété "Violet de Galmi" du Niger est préféré à celui de Grand Popo. Cette variété se conserve bien, présente une teneur en matière sèche supérieure à celle produite à Grand Popo, résiste bien au transport sur de longues distance.
- les tomates en provenance du Ghana sont particulièrement appréciées des consommateurs : elles sont en effet plus résistantes, fermes et ne pourrissent pas aussi rapidement que les tomates locales.
- le piment 'gbatakin' vert est préféré au rouge car ainsi, le temps de sa conservation est plus long. De manière générale, le piment 'gbatakin' est préféré au piment long ou au petit piment.
- les gombos de petite taille et effilés sont préférés aux gombos longs et gros.

En 2007, la contribution du Mono-Couffo à la production nationale est importante pour la tomate (26%) et pour l'oignon (54%). Le gombo, la grande morelle, le crinrin et le piment sont très présents dans les systèmes culturaux du Mono et du Couffo.

Le maraîchage est une activité importante pratiquée par 17% des exploitations agricoles du Mono-Couffo.

Il n'y a pas de planification de la production au niveau des producteurs ce qui provoque une surproduction, de la tomate en particulier en juillet-août. Cela entraîne des pertes qui peuvent être importantes pour les producteurs. La production est très largement tributaire de la pluie (production essentiellement pluviale).

L'atomisation de l'offre le plus souvent au champ et des unités de mesure non standardisées (petit panier, panier moyen, grand panier, bassine, sac de jute, sac d'engrais, planche, seau,...) sont des facteurs défavorables à la transparence des transactions.

D'une façon générale, le Bénin fait largement appel à l'importation de produits maraîchers pour satisfaire ses besoins.

Les produits maraîchers béninois sont parfois de qualité inférieure. Ces produits souffrent de disponibilité sur le marché face à leurs concurrents des pays voisins.

2-2-2 La visée stratégique de la filière

Le maraîchage implique un grand nombre de producteurs et d'acteurs économiques du Mono-Couffo et apparaît comme un axe important de développement de l'économie régionale. C'est une activité qui est pourvoyeuse d'emplois et créatrice de valeur ajoutée pour le territoire.

Le potentiel du Mono-Couffo en maraîchage est très important de par la nature des terres, le régime hydrique et les possibilités d'aménagement à moindre coût (27 000 ha de bas-fonds sont potentiellement aménageables). La situation géographique de ces deux départements est également favorable, à proximité des axes routiers régionaux et des grandes agglomérations (Cotonou, Lomé) consommatrices de produits maraîchers.

Sur le plan national, cette région « pèse » déjà beaucoup dans les volumes de production. Afin d'améliorer la performance de cette filière maraîchère, le choix stratégique serait de travailler sur les spéculations phares qui sont porteuses d'avenir. Ainsi, les grands axes d'intervention proposés sont les suivants :

- Soutenir la production d'oignons qui rencontre des difficultés sur le plan des maladies puis de la conservation/stockage, et qui est concurrencée par les produits d'importation (effet variété et systèmes de cultures, etc.) ;
- Obtenir une meilleure adaptation de la production de tomates aux exigences du marché avec la recherche d'une régularité de la production au cours des différentes périodes de l'année. Ceci permettra de bénéficier des prix de marché élevés en saison sèche et de fidéliser la clientèle (variétés, systèmes de culture, irrigation, etc.) ;
- Renforcer la capacité des producteurs pour la maîtrise des techniques d'aménagement facilement reproductibles, pour la gestion et la maîtrise de l'eau (aménagement des bas-fonds, maîtrise d'eau autour des puits artésiens, etc.) et pour la promotion des cultures de contre saison ;
- Valoriser les cultures de légumes feuilles (crinclin, gombo, grande morelle) et le piment en les faisant connaître des grossistes et semi-grossistes. La démultiplication des surfaces emblavées dans ces spéculations profitera aux zones de terres plus profondes du Couffo ;
- Vulgariser des systèmes limitant l'utilisation de pesticides chimiques sur les cultures et en particulier sur le chou (insecticides sur choux). Ceci permettra une meilleure qualité avec des coûts de production moindres ;
- Accompagner des activités de transformation/conditionnement en se basant sur les expériences en cours ou réalisées au Bénin ou dans la sous région (tomate notamment).
- Faire impliquer fortement les agriculteurs dans la recherche participative

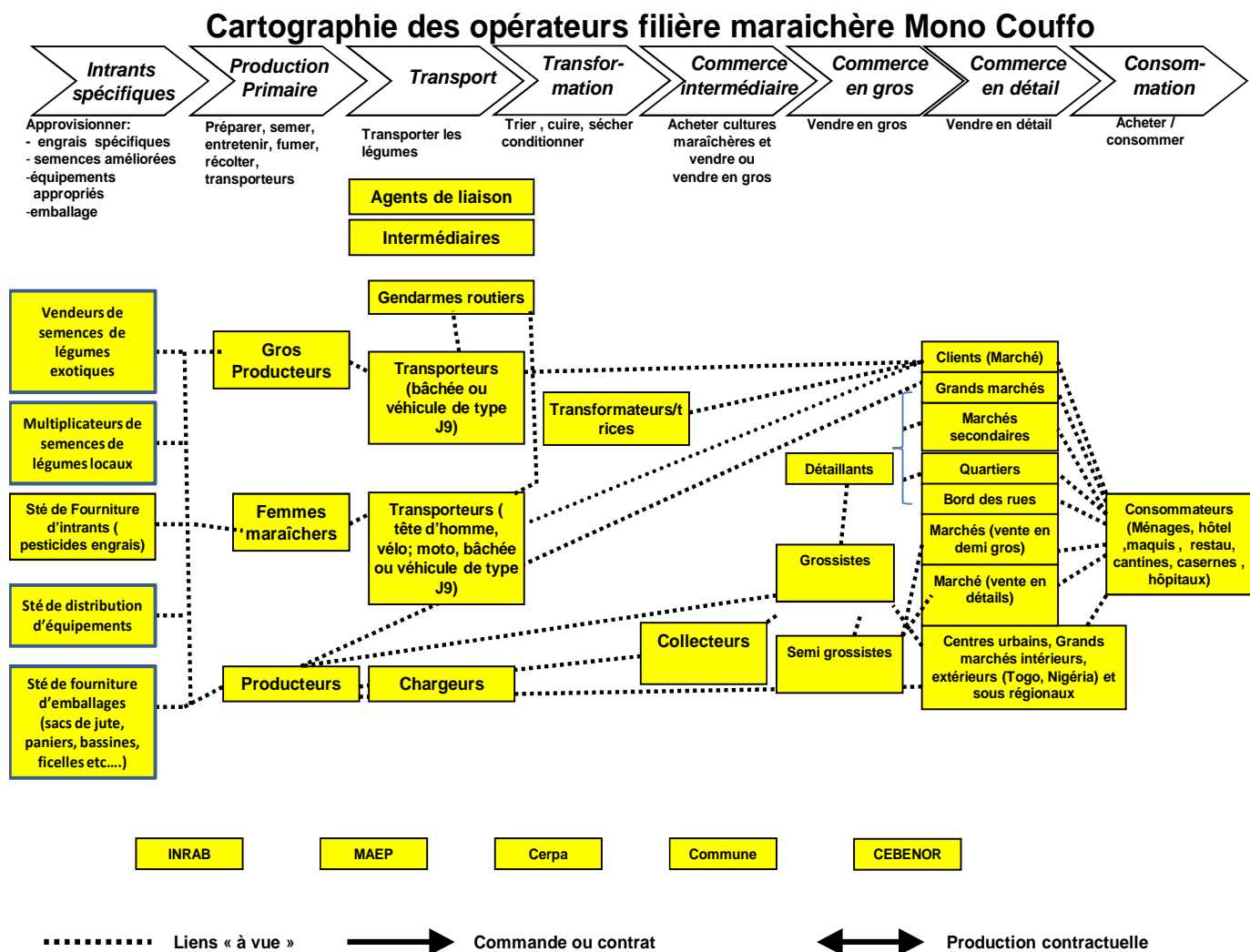
La stratégie de FAFA pour le développement de la filière maraîchère du Mono/Couffo consiste à soutenir les produits maraîchers phares afin de les rendre plus compétitifs sur les marchés nationaux et au travers des marchés sous régionaux. Les spéculations identifiées sont :

- l'oignon,
- la tomate,
- le chou
- le piment,
- le crinclin, la grande morelle

2-2-3 Les moyens et actions à mettre en œuvre

Afin d'atteindre l'objectif de développement et de promotion de la filière, des moyens et actions seront mis en œuvre à différents niveaux de la filière (amont, production, aval). En effet, c'est avec le développement de liens de synergie entre les différents acteurs que l'objectif global pourra être atteint : chaque acteur participe à la création d'une valeur ajoutée pour la filière, qui aboutit à des produits maraîchers plus compétitifs.

Les différents acteurs directs de la filière maraîchage⁴, avec leurs liens sont représentés dans la cartographie ci-dessous :



Afin d'accroître les parts de marché des produits maraîchers du Mono/Couffo, les différents leviers suivants seront actionnés.

2-2-4 Le segment amont de la filière

La partie amont concerne le domaine de l'accès aux moyens de production pour les producteurs et les opérateurs privés (collecteurs, transformateurs, vendeurs).

Action 1.2: Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs démembrements :

⁴ Les acteurs indirects de la filière, notamment la recherche, l'appui technique, les institutions de financement, ne sont pas indiqués dans le schéma

- Encourager et favoriser la création des accords de partenariat entre les fournisseurs d'intrants et les producteurs
- Organiser l'acquisition et la mise en place des intrants et équipements agricoles (gestion, programmation, commande,...)

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière :

- Susciter l'installation de boutiques/magasins d'intrants maraîchage (boutiques d'OP et d'opérateurs privés).

Action 1.6 : Facilitation de l'accès au crédit, et appui-conseil à l'autofinancement des structures

- Réaliser des études des conditions de l'offre des différentes IMF et institutions financières
- Réaliser des études de faisabilité de mécanismes complémentaires (préfinancement d'achats groupés d'intrants, fonds de garantie, etc.)
- Appuyer et conseiller pour la mise en place de stratégies de viabilité financière
- Mettre en place des mécanismes d'appui-conseil pour l'accès au crédit
- Renforcer les instruments financiers.

Action 1.8 : Appui aux microprojets

- Rédiger les cahiers des charges et manuel de procédure pour la gestion du fonds de microprojets
- Mettre en place et contribuer au fonctionnement du comité de gestion du fonds de microprojets
- Promouvoir des actions pilotes sur diverses thématiques identifiées en appui à la transformation, commercialisation en lien avec les opérateurs privés : microprojets innovants

2-2-5 Le segment production

L'obtention d'une production de riz de qualité, à un coût compétitif passera par les actions suivantes :

Action 1.8 : Appui aux micro-projets (cf. 1.3)

- Coordonner le financement des micro-projets pour le maillon production

Action 2.2 : Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faîtières

- Réaliser la coordination des actions de recherche action participative
- Structurer et former un réseau d'agriculteurs de référence/formateurs endogènes
- Développer les capacités de planification de la production au niveau des élus et de leur personnel technique, et des groupements de base
- Mettre en place des systèmes de contrôle de qualité des produits, du pesage (et du stockage pour l'oignon).
- Former les élus, le personnel technique et des agriculteurs de référence à la maîtrise des coûts et à la gestion de la production en coordination avec le développement de modules de vulgarisation

- Mettre en place des instruments de suivi de la production

Action 2.3 : Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux :

- Réaliser une analyse institutionnelle des capacités du CeRPA et des CeCPA, en relation avec les besoins d'appui sur la filière maraîchage
- Appuyer et exécuter des fonctions de contrôle (qualité semences et produit, pesticides, aménagements de bas-fonds, systèmes d'irrigation,...)

Action 2.4 : Renforcement des capacités de recherche action participative en appui à la filière maraîchère :

- Faire la planification participative du programme de recherche action
- Mener des actions de démonstration pour la diffusion des acquis de la recherche sur les variétés de semences de cultures maraîchères qui se sont révélées performantes
- Faire de la recherche action en lutte contre l'antracnose de l'oignon (Edam)
- Produire des fiches techniques pour la pré vulgarisation et la vulgarisation des acquis de la recherche-action
- Promouvoir la recherche/action sur l'utilisation des moustiquaires pour la protection physique des cultures maraîchères fortement exposées aux ravageurs
- Accompagner la diffusion des produits de traitement spécifiques pour la production maraîchère (bio-pesticides et bio-fertilisants)
- Mettre au point des systèmes d'irrigation performants permettant la culture en saison sèche (tourniquets et micro-irrigation gouttes à gouttes)
- Former les producteurs et les agents d'encadrement sur la mise en place et la conduite des tests de démonstration pour la recherche-action
- Former les producteurs sur la gestion intégrée des ravageurs et des maladies des cultures maraîchères
- Organiser des visites d'échange d'expériences

Action 2.5 : Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans la compétitivité des filières (en lien avec 1.5) :

- Sensibiliser et former les communes sur l'approche filière et la contribution des filières au développement économique local
- Réaliser des études spécifiques et appui-conseil (identification et localisation des bas-fonds, des projets d'aménagement,...)
- Prioriser et réaliser les investissements d'appui à la production : aménagements de bas-fonds, installation de réseaux d'irrigation,
- Renforcer les capacités communales dans la maîtrise d'ouvrage délégué des investissements publics dans l'appui à la commercialisation ...

Action 2.6 : Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit, fonds de microprojets, et appui-conseil à l'autofinancement des structures

- Réaliser des études sur les conditions de l'offre des différentes IMF et institutions financières
- Réaliser des études de faisabilité de mécanismes complémentaires (pré-financement de campagnes agricoles, financement de matériels agricoles, fonds de garantie, etc.)
- Réaliser l'appui-conseil pour la mise en place de stratégies de viabilité financière (gestion des ressources de manière viable)

- Actions d'appui aux crédits de financements et fonds de microprojets : voir 1.6 en amont et 1.7 en segment aval
- Renforcer les instruments financiers (mise en œuvre des résultats des études sur le mécanisme de financement)

Action 2.7 : Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche

- Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement des capacités au niveau des OPA et de leurs démembrements
- Renforcer et mettre en synergie les dispositifs d'appui-conseil à la production (les itinéraires technique)

2-2-6 Le segment aval

Les actions de l'aval concernent le domaine de la collecte, la transformation et la mise en vente des produits maraîchers.

Action 1.2 : Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières de producteurs et leurs démembrements

- Développer une stratégie de commercialisation
- Organiser la commercialisation des produits: planification, mise en marché, prix, contractualisation, conditionnement/emballage
- Former les OPA sur les techniques de commercialisation, de négociation, de prospection, et de mise en marché collectives des produits maraichers (vente groupée, etc.)
- Capitaliser les expériences de commercialisation
- Mettre en place un système interne de contrôle de la qualité, du stockage/pesage/conditionnement/transformation et former les acteurs

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière

- Renforcer les capacités de production des unités de transformation : promotion des produits locaux au travers du tissu commercial existant de commercialisation des opérateurs privés
- Promouvoir des actions pilotes sur diverses thématiques identifiées en appui à la transformation, commercialisation en lien avec les opérateurs privés : appui et suivi des micro-projets innovants
- Réaliser des études de faisabilité sur les complexes de transformation des produits maraichers : tomate (purée, concentré) et piment (séchage).

Action 1.4 : Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage :

- Réaliser des études de faisabilité de systèmes d'information et de courtage
- Mettre en place un PICA (Point d'information et de commercialisation de produits agricoles) pour le maraîchages : élaboration et diffusion de bulletin d'information sur les prix, les marchés, les opportunités d'affaires etc....
- Appuyer l'élaboration de micro-projets pour le pilotage d'initiatives de services de prospection et courtage
- Organiser des campagnes de promotion: spot, émissions radio et télévisées, participation aux foires, affichage, publi-reportage et publi-postage etc.

- Développer des labels pour les produits maraîchers du Mono-Couffo.

Action 1.5: Appui à la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui à la commercialisation :

- Réaliser des études spécifiques et appui-conseil
- Prioriser et réaliser des investissements d'appui à la commercialisation
- Renforcer les capacités communales dans la maîtrise d'ouvrage déléguée des investissements publics dans l'appui à la commercialisation

Action 1.7: Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé :

- Faire analyser les conditions de la mise en place de structures d'appui aux opérateurs privés des filières agricoles au niveau de la Chambre de Commerce
- Contribuer à appuyer et conseiller les entreprises des filières
- Mettre en place et réaliser la facilitation de structures de concertation et négociation avec les producteurs
- Appuyer et conseiller à la négociation de liens d'affaires
- Assurer le suivi-évaluation des activités en aval de la production

2-2-7 Les aspects transversaux

Les actions de ce domaine viendront appuyer le fonctionnement de la filière sur les différents segments (amont, production, aval), après le diagnostic participatif : synthèse de l'état des lieux pour les filières riz et maraîchage dans le Mono Couffo

Action 1.1 : Diagnostic de la situation et des acteurs du marché, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de dynamisation et d'articulation des marchés; analyse diagnostique également du rôle des femmes.

- Réaliser une étude auto-diagnostic participatif assisté

Action 1.2: Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs démembrements;

- Renforcer ou mettre en place un dispositif de suivi et évaluation interne

Action 1.3 : Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière

- Un Chargé de facilitation auprès des opérateurs privés à la CCIB

Action 1.5 : Appui à la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui à la commercialisation

- Sensibiliser et former les communes sur l'approche filière et contribution des filières au développement économique local

Action 2.2 : Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faïtières

- Mettre en place des instruments de suivi de la production

Action 2.3 : Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux :

- Appuyer les fonctions d'orientation et de coordination
- Exécuter la fonction de suivi et évaluation

Action 2.4 : Renforcement des capacités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage

- Auto-Evaluer les actions de la recherche sur la promotion des cultures maraîchères

Action 2.7 : Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche

- Faire analyser les rôles et capacités au niveau des différentes structures pour le développement des filières
- Faire faire de l'appui-conseil de gestion et d'organisation aux structures

Action 3.1 : Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif des activités de renforcement et structuration

- Réaliser une étude auto-diagnostic participatif assisté

Action 3.2 : Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion :

- Accompagner le processus de finalisation du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole du MAEP et du Cadre Institutionnel de sa mise en œuvre

Action 3.3 : Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage :

- Réaliser un diagnostic des structures existantes, appuyer la structuration des faitières et organiser leurs tables rondes nationales

Action 3.4 : Appui aux mécanismes de suivi, observation et échange d'information des filières :

- Réaliser un diagnostic de fonctions de suivi évaluation existantes au MAEP-CeRPA et leur adéquation au suivi des filières et étude de faisabilité; Mettre en place du système d'indicateurs et du suivi

Action 3.5 : Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières et de mécanismes de labellisation des produits :

- Faire Diagnostiquer les fonctions de contrôle existantes (MAEP-CeRPA), des systèmes de normes disponibles (CEBENOR) et leur adéquation à la promotion des filières ; Concertation des objectifs, normes et mécanismes de contrôle et traçabilité; Etablir des systèmes de normes prioritaires en concertation avec CEBENOR.

Action 3.6 :

TROISIEME PARTIE : CADRE LOGIQUE REVISE

FAFEA 2009-2013

Objectif Général: Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières

Objectif spécifique	Indicateurs	Sources de Vérification
Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.	Augmentation 50% des quantités de riz et 10% de produits maraîchers mis sur le marché par les producteurs du Mono et du Couffo	Statistiques de commercialisation des groupements et faitières
		Rapport d'enquêtes auprès des producteurs de riz et maraîchage en 2009 et en 2013
		Rapport d'évaluation globale par le suivi des surfaces emblavées annuellement (CeRPA et organisations)
	Augmentation de 15% des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Document de suivi de la formation du prix et des charges au niveau de la filière par l'observatoire de la filière et les acteurs
		Rapport d'étude sur la distribution des revenus dans la filière entre les différents maillons en 2009 et 2013
Résultat 1: Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.	Au moins 50% des produits sont commercialisés en vente groupée	Statistiques de commercialisation des groupements et faitières
	Au moins 10 nouveaux accords de partenariat ont été noués entre opérateurs privés et producteurs. Les liens ne sont plus à vue.	Rapport statistique CCIB
Résultat 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation	Au moins 35% de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués.	Rapport Statistiques de commercialisation des groupements et faitières
	Réduction de 25% des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers	Rapport Statistiques de l'évolution des charges d'exploitation
Résultat 3: Un cadre de politique de promotion des filières s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional et des instruments et méthodologies validés	La structure de régulation de promotion des filières met en place des instruments adéquats et restructure les fonctions d'encadrement	Les rapports sur les données de l'observatoire sont disponibles et diffusés
	Cadres de concertation et observatoire mis en place et fonctionnels	Rapport d'évaluation des performances des services d'encadrement et de promotion

Composante 1: Appui à la dynamisation et structuration des marchés		
Objectif spécifique	Indicateur	Valeur en 2013
Améliorer l'articulation entre producteurs et opérateurs privés du marchés et réduire les coûts et risques de transaction en amont comme en aval des filières riz et maraîchage	Nature de liens d'affaires	Les liens sont formalisés, stables, durables et sécurisent toutes les parties prenantes
Résultat: Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.	Augmentation des volumes de produits commercialisés en vente groupée ou négociée	Au moins 50% de la production de riz du département contrôlée par les UCR et CRR est commercialisée en vente groupée ou négociée. Pour le maraîchage, les pertes post-récolte sont réduites de 90%
	Amélioration de la qualité du riz et des produits maraîchers	Des unités de transformation du riz de capacité totale de 2 000 tonnes/an sont installées et mettent sur le marché le riz blanc présentant les caractéristiques suivantes: - taux de brisure < à 10% - taux d'impureté: < 1% Ce riz est conditionné dans des emballages de diverses formes (5kg, 5X5kg, 25 kg et 50kg) avec une marque propre pour le Mono-Couffo. Les variétés produites dans le département par les producteurs maraîchers sont conformes aux exigences souhaitées par le marché.
	Evolution des marges nettes des ventes groupées et négociées en relation avec le marché informel	50% des producteurs affiliés au CRR ont vu leur marge nette en vente groupée améliorée d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle, d'une année à une autre.
Sous résultats	Indicateur	Valeur en 2013
Sous Résultat 1: Les capacités de gestion commerciales des faitières de producteurs et leurs démembrements sont renforcées	Nombre de marché prospecté et expérimenté	Un nouveau marché par filière et par an est identifié puis expérimenté. La quantité totale écoulée sur ces marchés représente au moins 25% de la production annuelle.
	Nombre de contrat d'achat	Chaque OPA (CRR, CRM) a identifié au moins deux opérateurs privés tant en amont qu'en aval avec lesquels des relations d'affaires sont établies.
	Qualité du contrôle des produits	1. Une formation sur la qualité est effectuée 2. Au moins 20 % de la production est contrôlée. 3. Le taux de satisfaction des acheteurs est d'au moins 80 %, sur le critère qualité.
	Nombre de formation sur négociation commerciale, animation de force de vente	3 formations réunissant tous les responsables commerciaux des faitières riz et maraîchage et de leur démembrement sont effectuées à raison d'une formation par année.
	Viabilité du système d'information	Les organisations disposent d'un système d'information efficace et viable
	Nombre de visite d'échange et capitalisation d'expérience de commercialisation	2 visites d'échange au plan national et sous régional sont organisées autour des aspects commercialisation par filière au cours de la première année de démarrage des activités et réuni 15 responsables.
Sous-Résultat 2: Les opérateurs privés sont encouragés à investir en amont et en aval des 2 filières	Nombre d'opérateurs privés ayant investi dans les filières en amont	Au moins 2 acteurs privés sont amenés à augmenter leurs investissements dans le cadre des activités appuyées par la Facilité
	Nombre d'opérateurs privés ayant investi dans les filières en aval	Au moins 2 acteurs privés sont amenés à augmenter leurs investissements dans le cadre des activités appuyées par la Facilité

	Nombre de micro projets cofinancés	65 microprojets pour les maillons amont et aval sont cofinancés: 55 d'ici 2011, 65 d'ici 2013 et évalués annuellement
Sous-Résultat 3: Le système d'information de marché est mis en place et opérationnel	Nombre de système d'information mis en place	1 Point d'information et de commercialisation de produits agricoles (PICA) est mis en place et rend des services pertinents d'information aux opérateurs de la filière Au moins 1 opérateur privé offre des services de courtage. Le nombre de contrat négocié et les mises en relations effectuées permettent la commercialisation de plus de 50% des produits à commercialiser
Sous-Résultat 4: Des investissements publics dans l'appui à la commercialisation sont priorisés, inscrit dans les PDC et réalisés par les communes	Nombre d'investissement public dans l'appui à la commercialisation réalisé	- 6 magasins de stockage de capacité d'au moins 100 tonnes chacun sont construits - 20 hangars sont construits
	Taux de réalisation des investissements publics d'appui à la commercialisation inscrits au budget du PDC	75% des investissements inscrits au PDC en appui à la commercialisation sont exécutés dans le délai conformément au calendrier d'exécution
	Qualité des ouvrages en lien avec les coûts de réalisation, conformément au DAO et dans les délais (durée de vie, nombre de retouche)	Ouvrages réalisés conformément aux normes approuvées par la cellule de passation des marchés et inscrite des DAO
	Capacité des communes dans la maîtrise d'ouvrage délégué des investissements publics dans l'appui à la commercialisation (Elaboration des DAO, attributions des marchés, suivi technique, règlement des décomptes)	Respect du processus d'attributions des investissements publics à la commercialisation conformément aux normes énoncées par le manuel de passation des marchés et respect des délais.
Sous-Résultat 5: L'accès au crédit et l'appui conseil à l'auto financement des producteurs et opérateurs privés sont facilités	Nombre de plan de d'affaires financé par les IMF	Au moins 2 plans d'affaire sont financés par commune et par année à partir de 2010
	Volume financier investi	Au moins 144 000 000 fcfa sont investis au titre des microprojets financés
	Taux de recouvrement	Le taux de recouvrement est supérieur à 95%
	Nombre de producteurs ou d'opérateurs privés bénéficiaires	10 opérateurs privés et plus de 100 producteurs ont été financés
	Nombre d'IMF qui ont financé de projets	4 IMF sont rapprochées et acceptent la collaboration dans le cadre de la Facilité
	Nombre de formation reçu par les agents de terrain des IMF	1 formation par an à partir de 2010 est donnée aux agents de terrain des IMF dans l'analyse et étude de dossier agricole soumis à financement
	Nombre d'instruments financiers mis en place ou renforcés	X instruments sont mis en place suite à une étude sur les mécanismes complémentaires de financement
Sous-Résultat 6: Les opérateurs privés des filières sont structurés, négocient des liens d'affaires avec les OP et établissent des partenariats Public-privé	Stratégie de consolidation des services de la CCIB -MC est disponible	Une stratégie de consolidation des services de la Chambre de Commerce est mise en place pour attirer les opérateurs privés des filières et les encourager à se structurer
	Nombre de table ronde de concertation entre OP et opérateurs privés	Les opérateurs des filières se rencontrent au moins 3 fois/an
	Nombre de partenariat	Plus de 1 contrat est signé entre producteurs et opérateur privé par maillon et par an

	Un dispositif d'appui conseil est opérationnel au niveau de la CCIB-MC	Une convention de détaché est signée entre la CCIB et la FAFA dès la première année de démarrage des activités
Sous-Résultat 7: Un fonds de micro-projets est mis en place et opérationnel.	Nombre de micro-projets en appui à la production	85 microprojets en appui à la production financés
	Nombre de micro-projets en appui à la commercialisation	10 microprojets en appui à la commercialisation financés
	Nombre de micro-projets en appui à la transformation	40 microprojets en appui à la transformation financés
	Nombre de micro-projets de recherche	10 microprojets de recherche
	Fonctionnement du comité de gestion du fonds micro-projets	Le comité de gestion des fonds microprojets se dote d'un manuel de gestion et fonctionnement conformément aux prescriptions du manuel (participation, transparence, délais d'attribution des fonds)

Composante 2: Renforcement de la compétitivité des systèmes de production

Paramètres	Indicateur	Valeur en 2013
Objectif spécifique: Améliorer de manière durable, les niveaux de productivité et la compétitivité des systèmes de productions	Taux d'accroissement des productions agricoles maraichères et rizicoles	40% des exploitations agricoles touchées par la Facilité ont augmenté leur production de 50%
	Taux d'accroissement des rendements	Augmentation des rendements de plus de 25%
	Taux de réduction des coûts de production	Les coûts de production sont réduits de 25% auprès d'au moins 30% des producteurs touchés par la Facilité
Résultat: Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation	Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués.	45% de la production du riz paddy est conforme aux normes de qualité.
	Evolution des coûts de production du riz et des principaux produits maraichers	Les coûts de production sont réduits de 25% d'ici 2011 et sont maintenant à ce niveau jusqu'en 2013
Sous Résultat	Indicateur	Valeur en 2013
Sous Résultat 1: les groupements de producteurs et leurs faitières ont renforcé leur capacité de gestion de la productivité et de compétitivité	Nombre de variétés mis en place et répondant aux besoins du marché	Au plus deux variétés par spéculations (riz ou maraichage) sont adoptées par 50% des producteurs.
	Taux de couverture en semence par le réseau de producteurs semenciers endogènes	1. Au moins 30% des besoins en semences des producteurs du Mono Couffo sont couverts par les semenciers du CRR 2. Le réseau de producteurs semenciers augmente sa capacité de production et fournit des semences certifiées (Taux de germination > 95%, pureté: 99,99%)
	Taux de couverture des besoins en intrants pour le riz et maraichage	60% des besoins en intrants sont couverts par la mise en relation avec les opérateurs privés
	Nombre d'organisation capables de planifier la production en fonction des marchés	Toutes les faitières et leur démembrement planifient la production en début de chaque campagne en fonction des marchés. L'écart entre la planification et la production ne dépasse par 10%
	Superficie cultivée et évolution des charges d'exploitation	100% des faitières maîtrisent les superficies cultivées et suivent régulièrement l'évolution des charges de productions
	Nombre de thème de formation en gestion de la productivité	Au moins 5 thèmes sont développés

	développé	
	Nombre de producteur formé sur les thèmes de gestion de la productivité	240 producteurs sont formés
	Nombre de producteur mettant en pratique au moins 50% des thèmes développés	1000 producteurs mettent en application les thèmes développés
	Existence de système interne de contrôle de la qualité	1. Au moins 20 % de la production est contrôlée. Le taux de satisfaction des acheteurs est d'au moins 80 %, sur le critère qualité 2. 1 formation sur la qualité/point critique est effectuée
Sous Résultat 2: Le CeRPA et leurs démembrements communaux ont renforcé leur capacité d'appui conseil et de suivi	Plan de renforcement	Une étude est réalisée et validée par le CeRPA : les capacités d'intervention et les renforcements sont identifiés, en fonction des besoins spécifiques des filières
	Suivi-évaluation des activités de promotion des filières	Un dispositif de suivi des activités de filières est opérationnel et 10 cadres sont formés pour l'animer
Sous Résultat 3: Une approche de recherche appliquée participative et orientée filières est définie et mise en œuvre	Développement d'un programme de recherche action concerté entre acteurs	Un programme de recherche action concertée entre la recherche et les acteurs à la base est établi et mis en œuvre
	Nombre de fiches techniques des acquis de la recherche-action revues et vulgarisées	Au moins 5 fiches techniques des acquis de la recherche-action revues et vulgarisées
	Nombre d'agents d'encadrements formés à la mise en place et à la conduite des tests de démonstration en recherche action	50 agents d'encadrement sont formés
	Nombre de producteurs formés à la mise en place et la conduite des tests de démonstration en recherche action	240 producteurs sont formés
	Nombre de référentiels technico-économiques élaboré et/ou diffusé par filière	1 RTE est élaboré par spéculation et/ou diffusé
	Nombre de test/unité de démonstration mis en place	20 tests de démonstration
	Nombre de producteurs impactés par effet de restitution	1000 producteurs sont impactés (soit un ratio de 1 pour 5)
	Pourcentage de producteur mettant en pratique au moins deux technologies reçues	35% des producteurs formés mettent en pratique au moins deux technologies reçues
Sous Résultat 4: Les Infrastructures et équipements de production sont renforcés	Nombre d'unités de transformation de produits installées fonctionnelles	1 complexe de transformation de riz 15 unités villageoise de transformation du riz 10 unités de transformation de produits maraîchers
	Tonnage de produits de transformation d'origine végétale réalisé	2000 tonnes de riz transformé 20% des produits maraîchers transformés
	Nombre d'infrastructures de stockage et de conservation réalisées	15 infrastructures de stockage et de conservation sont réalisés à raison d'au moins une par commune
	Taux d'accroissement des superficies mécanisées pour les productions rizicole et maraîchère	25% d'accroissement des superficies mécanisées pour les productions rizicoles et maraîchères
Sous Résultat 5: Des aménagements	Superficie totale aménagée	150 ha d'aménagement sommaire sont réalisé pour le riz et maraîchage confondu

opérationnels pour une gestion et une exploitation rationnelle et durable des espaces de production agricole sont développés	Superficie mise en valeur pour les productions rizicole et maraîchère	1 750 ha de terre sont mis en valeur pour la production du riz et la production maraîchère chaque année
	Nombre de producteurs ayant reproduit leur aménagement	25% des producteurs répliquent les aménagements sommaires
	Superficie totale issue des réaménagements par les producteurs	Au moins 200 ha sont aménagés par les producteurs
Sous Résultat 6: Les producteurs s'organisent mieux et entrent en concertation avec les structures d'encadrement et de recherche	Programmes ciblés de formation et d'appui conseil à la gestion	1 plan de formation est concerté par faitière
	Taux de satisfaction des membres d'OP de la gestion de leur structure	Au moins 50% des membres d'OP sont satisfaits de la gestion de leur structure
	Taux d'application des conseils agricoles de production	Au moins 35 % des conseils agricoles de production sont appliqués
	Pourcentage d'OP agricoles fonctionnelles (tenue des AG, tenue des documents de gestion, capacité mobilisation des ressources propres, suivi des programmes de formation, suivi des plans de campagne, bonne gouvernance, etc.)	80% des OP de niveau 2 sont fonctionnelles et 100% des OP de niveau 3 sont fonctionnelles
	Taux de satisfaction des besoins en formation des faitières et de leurs démembrements	60% des besoins en formation des faitières et de leurs démembrements sont satisfaits

3- PROGRAMMATION DES ACTIVITES

La programmation de la totalité des activités de la FAFA est présentée dans cette partie en combinant plusieurs aspects :

- Les activités et des sous- activités sont présentées avec tous leurs détails prévisionnels : les partenaires concernés, les indicateurs, la programmation calendaire, les indications budgétaires.
- Les deux filières sont mixées et sont organisées autour des 3 axes d'intervention de la FAFA (amélioration des articulations de marché, compétitivité productive, amélioration de la gouvernance).

Le premier tableau de programmation donne une image synthétique des activités programmées et budgétisées. Les tableaux suivants donnent tout le détail pour les deux filières des différentes sous-activités programmées.

FAFA 2009-2013

ANNEXE : NOTE DE CADRAGE DES PARTENAIRES

FAFEA 2009-2013

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'équipe de la FAFA a appuyé la conduite d'un Diagnostic participatif qui a été piloté par la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage du Mono-Couffo. Cette plate forme réunit les représentants des différentes catégories d'acteurs des filières riz et maraîchage. Le diagnostic participatif a eu pour objet de faire l'état des lieux des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo et d'élaborer le Plan d'action stratégique de la FAFA.

Plusieurs travaux ont été conduits pour la réalisation du diagnostic :

- Des recherches bibliographiques
- Des enquêtes dans les 12 communes du Mono-Couffo
- Des études spécifiques thématiques (typologie des opérateurs privés intervenant en amont et en aval des filières riz et maraîchage, systèmes de production maraîchère dans le Mono-Couffo, systèmes de production rizicole dans le Mono-Couffo, structures d'appui régionales intervenant en appui aux filières rizicole et maraîchère, financement rural dans les départements du Mono et du Couffo)
- Un atelier de concertation producteurs et opérateurs économiques
- Un atelier de planification pour les filières riz et maraîchage
- Un atelier de consolidation pour les filières riz et maraîchage
- Des travaux spécifiques avec les différents partenaires
- Des travaux avec les organes d'appui et de décision de FAFA

Tous ces travaux, conduits dans le cadre de la Plate-forme, ont exclusivement été menés par des acteurs des filières riz et/ou maraîchage du Mono-Couffo. Au total, une quarantaine de personnes ont été fortement mobilisées afin de constituer la cheville ouvrière de ces travaux et de prendre les décisions adéquates. Au travers des différents ateliers et consultations, ce sont plus de 200 personnes qui ont pris part à ces travaux.

Le Plan d'Action Stratégique de FAFA présente pour chacune des deux filières (riz et maraîchage), les objectifs poursuivis, les activités programmées, les structures responsables de la mise en œuvre, le calendrier d'exécution.

L'ensemble de ces travaux a débouché sur une priorisation des sous-activités, proposée par le CeRPA, l'URP, le CCIB, le CRM, le CRR et la CIA (voir tableau 1 en annexe). Après regroupement des sous-activités prioritaires par activités chapeaux, on note cette fois certaines activités prioritaires. Le tableau 2, ci-dessous, recense le degré de priorité par activités ; nous avons :

- activités très prioritaires : 1.4 ; 1.6 ; 2.6 ; 3.5
- activités prioritaires : 1.8 ; 2.4
- activités peu prioritaires : 1.2 ; 2.7
- activités pas prioritaires : 1.1 ; 1.3 ; 1.5 ; 1.7 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.5 ; 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.4.

Les activités qui ont été classées très prioritaires et prioritaires (+ de 70% de priorité) seront activées dans le cadre des premiers conventionnements. En fonction de l'avancement, les autres activités seront ensuite engagées graduellement.

TABLEAU 2 : Priorisation par Activités principales		Scd	Er	Niveau de prio
1. Les producteurs et opérateurs du marché ont amélioré leur art de vivre et réduit leurs risques de transaction en aval comme en amont de la filière	1.1 Diagnostic de la situation et des acteurs du marché, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de dynamisation et d'articulation des marchés; analyse diagnostique également du rôle des femmes	0/	0	pas prioritaire
	1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs membres	5/	6	peu prioritaire
	1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière	1/	2	pas prioritaire
	1.4 Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	4/	8	très prioritaire
	1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui à la commercialisation	0/	0	pas prioritaire
	1.6 Facilitation de l'accès au crédit, et appui-conseil à l'autofinancement des structures	5/	1	très prioritaire
	1.7 Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'entraide avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé	2/	4	pas prioritaire
	1.8 Appui aux micro-projets (cf. 1.3)	3/	7	prioritaire
2. Les producteurs et transformateurs ont amélioré leurs méthodes de production et identifient des opportunités de développement et améliorent leur situation économique et des charges	2.1 Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité; prise en compte des femmes dans les niveaux décisionnels ;	0/	0	pas prioritaire
	2.2 Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faïtières	3/	4	pas prioritaire
	2.3 Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	0/	0	pas prioritaire
	2.4 Renforcement des capacités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	8/	7	prioritaire
	2.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements dans la compétitivité des filières	1/	2	pas prioritaire
	2.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit, fonds de micro-projets, et appui-conseil à l'autofinancement des structures	4/	8	très prioritaire
	2.7 Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	2/	5	peu prioritaire
3. Un cadre de promotion des filières agricole efficace est mis en place avec les structures existantes	3.1 Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif des activités de renforcement et structuration	0/	0	pas prioritaire
	3.2 Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et de développement d'instruments de gestion	0/	0	pas prioritaire
	3.3 Appui à la mise en place de structures faïtières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	0/	0	pas prioritaire
	3.4 Appui aux mécanismes de suivi, observation et échange d'information des filières	0/	0	pas prioritaire
	3.5 Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières et de mécanismes de labellisation des produits	1/	1	très prioritaire

0 à 50 % : Pas prioritaire
50 à 70 % : Peu prioritaire
70 à 80 % : Prioritaire
80 à 100% : Très prioritaire

L'étape suivante consistera en une opérationnalisation stratégique, d'abord au niveau de chaque acteur qui proposera une « feuille de route » propre. Les propositions seront discutées avec l'équipe de la Facilité et avec les membres de la plate Forme technique d'appui aux filières.

La mise en place des partenariats consistera en la formulation des Conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée stipulant les responsabilités sujettes à délégation de maîtrise d'ouvrage, lesquelles seront soumises à l'approbation de la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL).

Les propositions validées serviront de base à la préparation des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguées.

OBJECTIF GLOBAL ET OBJECTIF SPECIFIQUE DE LA FACILITE

La FAFA a pour objectif global « d'augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles ».

L'objectif spécifique est de « renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo ».

Trois résultats sont définis pour la Facilité et constituent les trois composantes de l'intervention :

Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés

« Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière ».

Ce résultat s'oriente à rendre les marchés du riz et des produits maraîchers plus dynamiques, c'est-à-dire permanents et réactifs au niveau des différents acteurs, et mieux articulés, avec une meilleure circulation de l'information, une plus grande transparence et des liens d'affaires plus stables et plus sécurisés pour toutes les parties.

Résultat 2 : Appui à la compétitivité des systèmes

« Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation ».

Le résultat 2 vise la compétitivité au niveau des producteurs et des transformateurs, c'est-à-dire leur capacité à assurer une production de qualité soutenue et conforme aux exigences du marché, dans la maîtrise des coûts de production, post-récolte et transformation.

Résultat 3 : Appui à la gouvernance des filières

« Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers ».

Ce résultat cherche à développer un cadre de gouvernance qui permette de créer un environnement politique et institutionnel favorable, en guidant l'articulation et l'action des acteurs des filières par des instruments de pilotage et des cadres de concertation appropriés, et en adaptant les services d'appui et d'encadrement aux nécessités prioritaires.

WISEES STRATEGIQUES de l'approche FILIERES

☞ Riz

La stratégie pour le développement de la filière rizicole du Mono/Couffo consiste à viser la satisfaction des consommateurs nationaux par la production et la mise en marché d'un riz blanc compétitif au niveau de son prix et attrayant au niveau de sa qualité.

☞ Maraîchage

La stratégie pour le développement de la filière maraîchère du Mono/Couffo consiste à soutenir les produits maraîchers phares afin de les rendre plus compétitifs sur les marchés nationaux et au travers des marchés sous régionaux. Les spéculations identifiées sont :

- L'oignon,
- La tomate,
- Le chou,
- Le piment,
- Le crinclin,
- Le gombo et la grande morelle.

WISEES STRATEGIQUES selon les approches TRANSVERSALES

☞ Environnement

L'impact écologique de l'intensification de la riziculture et du maraîchage, en particulier dans les bas fonds et les zones inondables, ne peut pas être sous-estimé et certains aspects environnementaux prioritaires sont :

- *L'utilisation rationnelle de l'eau: approche GIRE*
- *La contamination des nappes phréatiques et des cours d'eau*
- *L'adéquation sanitaire des produits*

☞ Genre

Des indicateurs spécifiques de mesure de la dimension genre seront incorporés au niveau d'activités et des contrats de services.

La concrétisation de l'approche genre devra se faire principalement à travers les instruments d'intervention : les critères d'approbation de micro-projets et d'investissements publics devront intégrer des aspects genre.

☞ Economie Sociale

La dimension économie sociale de l'intervention est sous-tendue par la focalisation très importante sur les acteurs économiques organisés en groupements de base.. Certains critères d'éligibilité aux services de facilitation devront assurer le plus possible, la canalisation équitable des bénéfices :

- *Eligibilité des groupements (organisation, bonne gestion ...)*
- *Renforcement des organisations existantes: les activités viseront à renforcer la capacité de gestion, la représentativité et légalité, la transparence et le bon fonctionnement des groupements.*
- *Promotion des intérêts et points de vue des couches sociales les plus fragiles, entre autres dans la sélection des investissements publics et des micro-projets (en ce sens l'approche genre et l'économie sociale se rejoignent).*

RESULTATS ATTENDUS PAR MAILLON, au niveau des deux filières

Amont	Production	Aval
L'accès aux moyens de production assuré pour les différents acteurs de la filière	Les systèmes de production sont compétitifs : les produits répondent au besoin du marché	Les produits répondent aux exigences du marché, les coûts de transport sont réduits et les marges augmentées pour les différents segments de la chaîne

OBJECTIF

L'objectif de ces termes de référence est que chaque partenaire de la FAFA, identifié au préalable, fasse des propositions de mise en place d'activités et de sous-activité qui rentrent dans les visées stratégiques de deux filières (définies précédemment) et dans le cadrage du Plan d'Action Stratégique de FAFA (guides de contenu) et donc dans les objectifs global et spécifique de FAFA. Pour ce faire, chaque partenaire expliquera le contenu des activités projetées en détaillant les désignations, les moyens humains, matériels et financiers pour atteindre leurs réalisations.

RESULTAT ATTENDU

Au terme de ce travail, chaque partenaire proposera :

- Un contenu opérationnel des sous activités. Il s'agit ici pour chaque structure partenaire de se référer aux activités pour lesquelles, elle est structure de pilotage (cf. Plan d'Action Stratégique FAFA 2009),
- Des indicateurs de résultats et de réalisations avec un horizon temporel et une base de référence,
- Des moyens et coûts pour la mise en œuvre des activités,
- Un calendrier d'exécution.

METHODOLOGIE REDACTIONNELLE

Les structures partenaires rédigeront leur proposition de participation au projet des filières, en respectant la méthodologie suivante :

- Il sera indiqué le détail et le contenu de chaque activité et sous-activité, le budget qui comportera les coûts unitaires et les quantités précises, le calendrier prévisionnel de déroulement des activités, les indicateurs objectifs visés pour chaque activité.
- Le contenu des activités clés à mener spécifiquement pour chaque filière (dans le cadre des objectifs stratégiques définis précédemment) est largement décrit au sein du document « Plan Stratégique de FAFA ». Les partenaires se référeront à ce document qui retrace les activités retenues d'amont en aval des deux filières.
- Les propositions de désignation d'activités doivent être détaillées et argumentées, tant en termes de logique d'intervention qu'en terme de budgétisation.
- Utiliser le canevas en annexe (tableaux 3 et 4) pour le remplissage. Le tableau 3 est à utiliser pour les activités liées à la filière riz. Le tableau 4 est à utiliser pour les activités liées à la filière maraichage.

DEFINITION DE CONCEPTS pour permettre un meilleur remplissage

Moyens et coûts : ce sont des investissements nécessaires et suffisants pour mettre en œuvre les activités. Elles comprennent les ressources humaines, les équipements, le matériel et les immeubles.

Résultats : ce sont les « produits » des activités mises en œuvre. L'ensemble des résultats contribue à la réalisation de l'objectif spécifique.

Indicateurs

Ce sont des descriptions opérationnelles des résultats, des objectifs spécifiques en termes de quantité, de qualité, de groupe(s) cibles, de temps et de localisation.

Ils servent à clarifier les objectifs et les résultats. Ces indicateurs ont un double avantage. Premièrement, ils obligent les différentes parties impliquées dans les filières à définir le plus précisément possibles les objectifs sur lesquels ils se sont convenus, ce qui va rehausser le niveau de négociation entre les parties. Deuxièmement, ils permettent un meilleur suivi et évaluation.

1. Indicateurs de résultats

Pour chacun des résultats, les indicateurs doivent être formulés et rendus opérationnels. Ceux-ci reflètent ce que les différentes parties espèrent du projet en termes de réalisation, d'effet ou d'impact. La formulation des indicateurs est faite de sorte qu'ils soient objectivement vérifiables et que le suivi et le contrôle soient facilités. Pour définir les indicateurs, les étapes suivantes sont suivies :

- Identifier pour chaque résultat un ou plusieurs indicateurs,
- Définir pour chaque indicateur identifié les éléments suivants :
 - o Qualité : nature de l'indicateur
 - o Quantité : combien, le montant
 - o Le groupe cible (le nombre, les caractéristiques sociales)
 - o La durée nécessaire pour le réaliser
 - o La localisation
 - o Le niveau référence de départ
 - o L'effet recherché

Les indicateurs de résultats ne devraient pas résumer ce qui est indiqué au niveau des activités, mais devraient décrire les conséquences.

☞ Exemple d'indicateur :

Objectif : Accès amélioré aux marchés ruraux

Choix de l'indicateur : ***Durée moyenne du trajet jusqu'au marché le plus proche***

- o Qualité : *Durée moyenne du trajet jusqu'au marché le plus proche*
- o Quantité : la durée moyenne du trajet jusqu'au marché le plus proche est réduite de 25% par rapport à celle de l'année 2008
- o Groupe cible : pour tous les habitants des villages principaux des communes (villages de plus de 200 habitants)
- o Durée : 3 ans
- o Localisation : dans la commune de Grand Popo et de Comé
- o Niveau de référence de départ : 1 heure 30 de déplacement est nécessaire pour rejoindre le marché le plus proche pour les villages le plus éloignés ou enclavés (référence 2007 : enquêtes communales).
- o Effets : Les produits agricoles sont vendus à des prix plus attractifs (-10%) pour les clients avec des coûts de transport moins élevés (- 20%), ce qui donne une marge plus conséquente pour les producteurs (+10%).

2. Indicateurs d'activités

Ils sont généralement définis lors de l'élaboration du calendrier des activités, qui donne une description détaillée des activités.

DOCUMENTS A PRODUIRE

1) Projet de filière

Il s'agit d'une note de 3 pages qui décrit et argumente le contenu opérationnel des sous-activités proposées en terme de désignation. Cette note mettra en avant la concordance des activités programmées avec les objectifs de la Facilité, les stratégies des filières et les stratégies des approches transversales. Une note sera rédigée pour chacune des filières dans lesquelles les partenaires proposent des activités.

Pour chacune des filières, le tableau 3 et/ou 4 sera rempli en fonction des activités et sous-activités proposées par les partenaires et inscrites au PAS de la Facilité.

2) Compétences de la structure

Les soumissionnaires expliciteront en quoi ils détiennent des compétences qui leur permettront d'intervenir dans l'objectif visé par la stratégie des filières.

Il sera également fait état des compétences qui doivent être renforcées au sein des structures soumissionnaires.

La complémentarité des activités prévues sera mise en avant avec les activités déjà réalisées par les soumissionnaires.